

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-807391

168998

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 12268		Société : CLAN	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BELKAÏD Leyla			
Date de naissance : 01/02/1981			
Adresse : 3, Lt Francisco Rue des Cafés Almadies Casablanca			
Tél. : 06 61 40 66 81		Total des frais engagés : 2429,10 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	Cachet du médecin	Docteur Nezha Mernissi Médecine Générale Rue El Mortada - Palmar Casablanca Tél. 0522 25 13 44/0522 98 3156	INPE:091112433
Date de consultation : 19 JUIN 2023			
Nom et prénom du malade : BELKAÏD Leyla	Age:		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Gastro-entérite			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ODEA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIographies

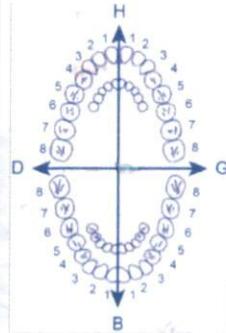
Cabinet de Radiologie du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. H. A. DABUI 141 Bis Bd Sidi Abderrahmane Hay Hassant Tél. 05 22 95 13 30 Fax: 05 22 95 13 30	23-2-2013	B: 1820	20000 D.D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX

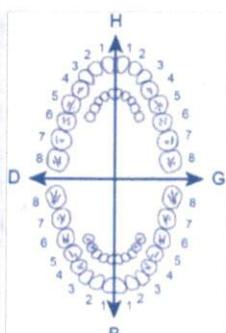
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>
COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

Dr Nezha Mernissi

Médecine Générale

DU. Echographie Générale Paris V

58, Rue El Mortada - Casablanca
Tél. : 05 22 25 13 44 / 05 22 98 33 55

Patente : 34771846
ICE : 001717920000008

IXOR® 15 comprimés effervescents

PPU 73DH80
EXP 10/2024
LOT 26036 7

الدكتورة نزهة المرنسي

الطب العام

دبلوم في الإيكوغرافيا العام

58. نزهة المرنسي - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 98 33 55 / 05 22 25 13 44

Messagerie : 06 36 07 66 62

Dr Nezha Mernissi
DU. Echographie Générale Paris V
58, Rue El Mortada - Casablanca
Téléphone : 05 22 25 14 67
N°INP : 092017342

Casablanca, le :

19 JUIN 2023

جنيه بيكاري

نوريم

45,90

Tributine

100 x 3

avant 4

60,-

Enterogemina

100 x 5 = 500

6,-

49,80

Flagyl 500

14 x 2 = 28,00

73,80

IXOR 60 11ug 1.

14 x 10 = 140

29,50

Dyazette

14 x 3 = 42,00

Docteur Nezha Mernissi
Médecine Générale
58, Rue El Mortada - Palmier
Casablanca
Tél : 0522 25 13 44 / 0522 98 33 56

Pharmacie Dr Nezha Mernissi
Doktor Dr Nezha Mernissi
Rue Rodin - Casablanca
Atelier Palmier
Télé : 0522 25 14 67
N°INP : 092017342

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca
ENTEROGERMINA 2 milliards du Sml
Susp oral b10 fl 5ml
P.P.V. : 60 DH00

6 118001 081653

Dr Nezha MERNISSI
mernissi.nezha@gmail.com
CASABLANCA

Médecine Générale
58 rue El Mourtada,
0522251344/0636076662

Casablanca, le 19/06/2023

Mme BELKHAYAT MYRIAM

BILAN BIOLOGIQUE

- NFS
- Ferritine
- CRP /VS
- Glycémie à jeun/ HbA1c
- Cholestérol / TG/HDL/LDL
- SGOT / SGPT/ GAMMA GT
- Urée / Crétatinnémie
- Uricémie
- TSH us
- Ionogramme sanguin,Ca++, Mg++
- 25OH vit D3

L'Abu L'Anticoagulant
Dr. LARLOU KASSI S. N.A
141 Bis Bd Sidi Abderrahmane
Hay Hassani Casablanca
Tél: 05 22 95 13 30 Fax: 05 22 44 59

Docteur Nezha Mernissi
Médecine Générale
58, Rue El Mourtada- Palmier
Casablanca
Tél: 0522 25 13 44/0522 98 33 56



مختبر التحليلات الطبية البيضاء أنفا
LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CASA ANFA

Docteur Salwa LAHLOU KASSI
Médecin biologiste

د. سلوى لحلو قصي
طبيبة إحيائية

FACTURE N° : 230700023
ICE : 00213193000018 / INPE : 093062602 / IF : 26096619

CASABLANCA le 08-07-2023

Mme BELKHAYAT-ZOUGARI Myriem

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E12	E
0100	Acide urique	B30	B
0104	Calcium	B30	B
0105	Chlore	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0126	Magnésium plasmatique	B60	B
0130	Protéines	B30	B
0132	Réserve alcaline	B40	B
0133	Sodium	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0135	Urée	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0175	Potassium	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B
	Ferritine	B200	B
	Gamma G.T.	B60	B
	Cholestérol HDL	B40	B
	TSH Ultra-sensible	B200	B
	25 OH-Vitamine D totale (D2+D3)	B400	B

Total des B : 1820

TOTAL DOSSIER : 2000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille dirhams .

LABORATOIRE CASA ANFA
Dr. LAHLOU KASSI Salwa
141 Bis Bd Sidi Abderrahmane
Hay Hassanii Casablanca
Tél: 05 22 95 15 30 Fax: 05 22 94 84 59



مختبر التحاليلات الطبية البيضاء أنفا

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CASA ANFA

Docteur Salwa LAHLOU KASSI
Médecin biologiste

د. سلوى لحلو قصي
طبيبة إحيائية

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr : MERNISSI Nezha

58, Rue El Mortada – Palmier – Casablanca
Tel : 05.22.25.13.44 Fax :

Casablanca
Édité le : 10-07-2023

Mme BELKHAYAT-ZOUGARI Myriem

Date de naissance :
01-02-1981

Réf : 2307080001



Code Patient : 2307080001

Examen du : 08-07-2023

Heure Plvt : 09:55

Page : 1 / 6

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME:(Sysmex XN-350)

[Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e)]

Hématies :

Hémoglobine :	4.66	Millions/mm ³	(3.80–5.90)
Hématocrite :	14.0	g/dL	(11.5–17.5)
VGM :	39.8	%	(34.0–53.0)
TCMH :	85	μ ³	(76–96)
CCMH :	30	pg	(24–34)
	35.2	g/dL	(31.0–36.0)

Leucocytes :

Polynucléaires neutrophiles :	4 580	/mm ³	(3 800–11 000)
Soit:	48.4	%	
	2 217	/mm ³	(1 400–7 700)
Polynucléaires éosinophiles :	220	/mm ³	(20–580)
Soit:	4.8	%	
Polynucléaires basophiles :	41	/mm ³	(0–110)
Soit:	0.9	%	
Lymphocytes :	1 800	/mm ³	(1 000–4 800)
Soit:	39.3	%	
Monocytes :	1 800	/mm ³	(150–1 000)
Soit:	6.6	%	

Plaquettes :

217 10³/mm³ (150–445)

Commentaire :

Hémogramme normal.

LABORATOIRE CASA ANFA
Dr. LAHLOU KASSI
141 Bis Bd. Sidi Abderrahmane
Casablanca
Tél.: 0522 95 13 30 Fax: 0522 94 84 59



مختبر التحاليل الطبية البيضاء أنفا

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CASA ANFA

Docteur Salwa LAHLOU KASSI
Médecin biologiste

د. سلوى لحلو قصبي
طبية إحيائية

Mme BELKHAYAT-ZOUGARI
Myriem

Dossier N° : 2307080001

Page : 2 / 6

BILAN INFLAMMATOIRE

Vitesse de sédimentation

(Technique de Westergreen)

VS 1 ère heure	13 mm	(<20)
VS 2 ème heure	28 mm	

Valeurs normales :

– Femme < 50 ans: VS < 20
– Femme > 50 ans: VS < 30

– Homme < 50 ans: VS < 15
– Homme > 50 ans: VS < 20

NB :

La vitesse de sédimentation peut être influencée par certains facteurs:

- L'âge: la VS augmente avec l'âge après 45 ans
- La grossesse: augmentation de la VS avec la grossesse
- Les médicaments: les anti-inflammatoires diminuent la VS, les œstrogènes l'augmentent.

Protéine C-réactive (CRP)
(Immunoturbidimétrie – INDIKO Plus – Thermo fisher)

4.25 mg/L

(<6.00)

LABORATOIRE CASA ANFA
Dr. LAHLOU KASSI Salwa
141 Bis Bd Sidi Abderrahmane
Hay Hassani Casablanca
Tél: 05 22 35 30 00 Fax: 05 22 34 59



مختبر التحاليلات الطبية البيضاء أنفا

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CASA ANFA

LABORATOIRE CASA ANFA

Docteur Salwa LAHLOU KASSI
Médecin biologiste

د. سلوى لحلو قصي
طبيبة إحيائية

Mme BELKHAYAT-ZOUGARI
Myriem

Dossier N° : 2307080001

Page : 6 / 6

25 OH-Vitamine D totale (D2+D3)

(Technique ELFA - Vidas - Biomérieux)

49.9 ng/ml

(30.0-100.0)

Valeurs normales :

- Carence: < à 10 ng/ml
- Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
- Suffisance: entre 30 et 100 ng/ml
- Toxicité: > ou = à 100 ng/ml

NB : Pour avoir le meilleur effet musculo-squelettique, il serait souhaitable de maintenir un taux de 25(OH)Vit D entre 30 et 44 ng/ml (Rev. médicale suisse 2011)

En pratique, les experts ont défini « les valeurs souhaitables (ou recommandées) » en 25 (OH) Vit D entre 30 et 70 ng/ml (loin du seuil de toxicité).

BILAN ENDOCRINIER

TSH Ultra-sensible

(Technique EIA - Vidas Biomerieux)

2.39 mUI/L

(0.25-5.10)

NB : La TSH est le paramètre le plus sensible et le plus précoce pour détecter une dysthyroidie primaire.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH. Cependant, la réponse de la TSH aux variations de T4L nécessite au moins 8 semaines pour une réponse complète.

– Chez le nouveau-né, le taux de TSH augmente à 30 min de vie (environ 80 mUI/l), avec un retour à la normale vers 2-5 jours.

– Au premier trimestre de la grossesse : On observe une diminution de la TSH de l'ordre de 30% parallèle à l'augmentation de l'hCG (action "TSH Like") avec une moyenne à 0,8 UI/ml. Dans la deuxième partie de la grossesse, l'hCG atteint un plateau responsable d'une baisse des concentrations des hormones thyroïdiennes et une augmentation progressive de la TSH qui reste le plus souvent dans les limites de la normale.

Validé par : Dr. LAHLOU KASSI Salwa

